

# La Politique pour les aînés

Eve-Lyne Couturier

Number 759, September 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/67323ac>

[See table of contents](#)

---

**Publisher(s)**

Centre justice et foi

**ISSN**

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

---

**Cite this article**

Couturier, E.-L. (2012). La Politique pour les aînés. *Relations*, (759), 6–7.



Mexique. En 1979, il fonde le Centre œcuménique des droits humains (CEDH) en République dominicaine avec sa compagne Sylvie Tourdot-Wadstrandt. Il devient, en 1980, professeur de littérature antillaise à l'Université de Porto Rico et directeur du Centre interrégional pour les réfugiés haïtiens, militant avec succès pour la libération de plus de 2000 réfugiés incarcérés à Fort-Allen.

Il est le premier exilé à rentrer en Haïti le 14 février 1986 après le départ de Jean-Claude Duvalier survenu quelques jours plus tôt. Il participe à la fondation du Congrès national des mouvements démocratiques et installe le CEDH à Port-au-Prince. Il défend la nouvelle Constitution, qu'il édite en créole et en français. Durant le règne des putschistes, il échappe à une tentative d'assassinat en 1993, ce qui entraînera un nouvel exil. Après le rétablissement de l'ordre constitutionnel, il devient ministre de la Culture (1994-1996) et sera régulièrement présent dans les médias et les grands forums jusqu'à son décès. Dans son anthologie magistrale (bilingue) de la littérature créole haïtienne – *Mosochwazi Pawòl ki ekri an kreyòl ayisyen* (Éditions Antillia, 1999) –, il fait l'éloge de la langue créole et nous révèle à la fois son amour du peuple haïtien, son immense culture et ses dons littéraires exceptionnels.

Convaincu que la construction démocratique nécessite prioritairement

une réforme de la justice, Jean-Claude Bajoux a mis ses dernières énergies à la relance du Forum citoyen, ce processus participatif démarré en 2001 et mis à mal par le séisme de 2010. Son engagement et ses écrits sauront nous guider encore longtemps, comme cette intervention inspirante qu'il a faite lors de la présentation des travaux pour un Nouveau contrat social, au Karibe Convention Center, le 15 janvier 2005 : « Cet arrachement du maré-

cage où nous sommes englués demande, de manière antinomique, l'adhésion collective à une constellation de valeurs qui devrait nous qualifier comme société civile. Des valeurs à vivre et à réaliser, et j'en cite cinq : l'égalité, la loi, la dignité humaine, le savoir et la solidarité. Et de ces cinq, je salue la loi dans un monde dont la justice serait la clé, la porte, le seuil et la lumière. » ●

## La Politique pour les aînés

Bien qu'elle tente de cerner la nouvelle réalité démographique, cette politique du gouvernement québécois comporte des lacunes.

**EVE-LYNE COUTURIER**

« Les vieux sont partout! Ils nous coûtent cher! Ils épuisent toutes nos ressources! », clament certains. Pourtant, le Québec n'en est pas à son premier choc démographique.

En 1950, les bébés étaient nombreux. L'arrivée massive de ces jeunes à

l'école a nécessité la construction de plusieurs établissements scolaires. Les politiques en matière d'éducation ont évolué en même temps que cette cohorte, s'adaptant à cette nouvelle réalité. Elles ont eu des répercussions sur toutes les générations suivantes, permettant d'améliorer substantiellement les taux de diplomation des Québécois. La crise étudiante et sociale des der-

L'auteure est chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)

 [twitter.com/cridaq](https://twitter.com/cridaq)

 iPhone/iPod sur l'Appstore

 baladodiffusion sur iTunes

 [vimeo.com/cridaq](https://vimeo.com/cridaq)

 [facebook.com/cridaq](https://facebook.com/cridaq)

[cridaq.uqam.ca](http://cridaq.uqam.ca)  
Centre de recherche interdisciplinaire  
sur la diversité



# Suivez-nous.

@actualités #événements /débat



niers mois prouve à quel point la population tient à son système d'éducation.

Mais ceux et celles qui ont connu la démocratisation de l'éducation ne sont plus jeunes. Exit l'image d'une force mobilisatrice ayant créé des institutions solides et accessibles, on nous

ment. On peut toutefois y déplorer quelques «vices cachés»: par exemple, bien qu'on y ajoute quelques places, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) sont relativement absents du plan. Des exemples internationaux montrent pourtant que de simples réformes permettent d'améliorer la qualité de vie dans ces centres, en donnant notam-

Afin de mettre en place l'ensemble du plan, une coordination entre 18 ministères et organismes gouvernementaux, ainsi qu'un généreux budget de 2,7 milliards de dollars sur cinq ans, sont prévus. Or, cinq ans, c'est court pour changer les mentalités et les pra-



les présente maintenant comme des boulets, comme un danger pour la stabilité sociale et la prospérité.

Il serait pourtant possible de mettre en chantier des réformes – à la fois des institutions et des mentalités – pour adapter la société aux nouveaux défis, sans pour autant négliger les autres groupes d'âge de la société. C'est un peu ce que la nouvelle politique du gouvernement libéral, intitulée *Viellir et vivre ensemble* et lancée le 3 mai dernier, cherche à faire, à la suite d'une longue démarche consultative auprès des personnes âgées, de ceux et celles qui travaillent auprès d'elles et de différents organismes. Le ministère de la Famille et des Aînés propose un ensemble de mesures pour favoriser le maintien à domicile des aînés et valoriser leur apport social. La proposition est ambitieuse et se décline dans un document de plus de 200 pages.

Cette politique, sans être parfaite, brosse un portrait honnête de la situation et repose sur une bonne analyse des défis qui nous attendent collective-

ment le temps aux professionnels de la santé d'offrir un service attentif et personnalisé, en rendant les milieux de vie plus conviviaux et en faisant participer les personnes âgées à certaines décisions organisationnelles. En misant plutôt sur le maintien à domicile, le gouvernement choisit au fond la voie du désengagement en confiant un plus grand rôle aux organismes à but non lucratif (l'économie sociale), voire au secteur privé.

On recommande également une meilleure conciliation travail/retraite, ainsi que l'adaptation des milieux de travail et des tâches aux employés vieillissants. Avec le report de l'âge de la retraite proposé par le gouvernement fédéral, cette orientation semble plus que nécessaire. Toutefois, aucune amélioration, assurance ou garantie n'est mise de l'avant en ce qui concerne les revenus de retraite. Devant l'endettement de plus en plus important des aînés et la dégradation de leur situation financière, une réflexion collective sur ce sujet s'impose.

tiques, et pour modifier des structures institutionnelles dans un contexte de partenariat entre des organisations aux priorités différentes. Et 2,7 milliards de dollars, c'est énorme quand on pense à toutes les coupes qui ont été annoncées dans les derniers budgets, à la taxe-santé ou à l'augmentation des frais de scolarité, par exemple.

Si des réformes sont nécessaires pour adapter la société à la nouvelle réalité démographique, le faible investissement de la première année (200 M\$) fait dire à plusieurs observateurs qu'il s'agit bien plus d'une promesse électorale que d'une véritable politique pour les aînés québécois. Dans un contexte de crise sociale qui divise la population, le gouvernement libéral se rabat ainsi sur une frange de l'électorat qui l'appuie traditionnellement. Bien entendu, le gouvernement s'en défend, en soutenant que sa politique a été développée depuis longtemps et qu'elle vise à répondre à des besoins réels et pressants. Or, l'un n'empêche pas l'autre. ●